

Sages-Femmes Maïeutique

Référentiel professionnel,
situations cliniques
et compétences



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Préambule | 03 |
| Introduction | 04 |
| 1. Les dix situations cliniques | 09 |
| • Santé maternelle, néonatale et pédiatrique : Suivi et prévention | |
| – Situation n°1 : La consultation prénatale | |
| – Situation n°2 : Les entretiens prénatal et postnatal précoces | |
| – Situation n°3 : Les séances de préparation à la naissance et à la parentalité | |
| – Situation n°4 : Le suivi mère-enfant | |
| • Médecine d'urgence | |
| – Situation n°5 : La consultation d'urgence en obstétrique ou gynécologie | |
| – Situation n°6 : L'accouchement et le post-partum immédiat | |
| – Situation n°7 : L'hémorragie du post-partum immédiat | |
| – Situation n°8 : La réanimation néonatale | |
| • Santé génésique et sexuelle : suivi et prévention | |
| – Situation n°9 : La consultation gynécologique | |
| – Situation n°10 : L'Interruption Volontaire de Grossesse | |
| 2. Les compétences | 25 |
| – Soins en maïeutique | |
| – Prévention et éducation à la santé | |
| – Coordination et travail en interdisciplinarité | |
| – Enseignement | |
| – Recherche et amélioration des pratiques | |
| – Éthique et déontologie | |
| Liste des participantes, groupe de travail, groupe de lecture | 35 |
| Bibliographie | 39 |
| Annexes | 41 |

Préambule

Sabine PAYSANT
Présidente du CNP
de Maïeutique



Ayant vu le jour en juin 2019, conformément au décret n° 2019-17 du 9 janvier 2019, c'est âgé de ses 1000 premiers jours, que le Conseil National Professionnel de Maïeutique, CNP-M, est heureux de vous présenter, en ce début d'année 2023, « le référentiel professionnel, situations cliniques et compétences » des sages-femmes, exclusivement élaboré par des sages-femmes.

En effet, les sages-femmes, identifiées comme **professionnelles médicales de premier recours et indispensables dans le domaine de la périnatalité**, ont vu leurs compétences évoluer, notamment en gynécologie, en orthogénie, et en santé périnatale.

En tant que sage-femme référente, elle assure le suivi médical et de prévention en santé génésique de la jeune fille, de la femme, de la mère tout au long des étapes qui jalonnent leur vie. Elle prend également en charge la surveillance médicale de l'**enfant** en post-natal.

Ainsi, il s'avérerait nécessaire, pour le CNP-M, d'effectuer une mise à jour du précédent référentiel initié en 2007 et révisé en 2010.

Cette nouvelle version est inspirée du document réalisé à l'initiative du Collectif des Associations et des Syndicats de Sages-Femmes et du Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes, en collaboration avec la mission « Évaluation des compétences professionnelles des métiers de la santé ».

La méthode, avec laquelle ce référentiel professionnel a été conçu, est décrite dans l'introduction ci-après.

Il est à noter que ce document peut éclairer les Ministères, les institutions et l'ensemble des organisations qui sont amenés à solliciter les professionnels de santé. Ainsi, **le référentiel permet une meilleure connaissance des compétences et des divers domaines d'exercices professionnels des sages-femmes.**

Il constitue également **un outil de référence** pour :

- **les sages-femmes cliniciennes afin de procéder à leur auto-évaluation,**
- **les sages-femmes enseignantes en vue de former et d'évaluer dans le cadre d'un référentiel de formation en sciences maïeutiques,**
- **les sages-femmes coordinatrices pour accompagner les choix en formation professionnelle continue, développement professionnel continu,**
- **les commissions ad hoc afin d'évaluer l'adéquation ou non des compétences des professionnelles à diplôme étranger.**

À partir des fondements figurant dans cet écrit, les sages-femmes devront continuer à se former et à évoluer via le processus de la certification périodique, entre autres.

Ainsi, elles accroîtront leur **savoir**, développeront leur **savoir-faire** et enrichiront leur **savoir-être** et, de ce fait, seront en capacité de répondre à la question « Que faire lorsque l'on ne dit plus comment faire ? », soit la définition d'être compétent, selon Philippe ZARIFIAN.

Belle lecture, chaleureusement,

** Citation Zarifian : « le modèle de la compétence » Paris 2001 Ed. Liaisons*



Introduction

Selon l'article L 4151-1 du Code de la Santé Publique, modifié par la Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016, « l'exercice de la profession de sage-femme comporte la pratique des actes nécessaires au diagnostic, à la surveillance de la grossesse et à la préparation psychoprophylactique à l'accouchement, ainsi qu'à la surveillance et à la pratique de l'accouchement et des soins post-nataux en ce qui concerne la mère et l'enfant (...) La sage-femme peut effectuer l'examen postnatal (...), la réalisation de consultations de contraception et de suivi gynécologique de prévention ainsi que les interruptions volontaires de grossesse (...) sous réserve que la sage-femme adresse la femme à un médecin en cas de situation pathologique. Les sages-femmes sont autorisées à concourir aux activités d'assistance médicale à la procréation, dans des conditions fixées par décret. »

Les sages-femmes conduisent **des interventions médicales préventives, éducatives, diagnostiques et thérapeutiques.**

Leurs actions se basent sur les **fondements éthiques** de la profession et les **données scientifiques** pour accompagner les femmes et les familles dans le respect de leurs droits et de leurs choix, en prenant en compte les ressources disponibles. Elles s'inscrivent dans **une approche globale et interdisciplinaire de la santé.**

Leur pratique clinique est régulièrement mise à jour. Le développement professionnel continu permet une évolution de l'exercice en intégrant les transformations sociétales, technologiques et les avancées de la science.

Ce référentiel a pour objectif de :

- **devenir un outil de référence pour la formation initiale, continue et pour la certification professionnelle périodique,**
- **permettre une meilleure connaissance et visibilité de la profession de sage-femme, dans tous ses champs de compétences par une diffusion nationale et internationale.**

1. Dans la première partie, dix situations cliniques sont présentées. Elles sont représentatives de l'exercice de la profession de sage-femme, bien que n'étant pas exhaustives. Elles doivent être maîtrisées par toute sage-femme exerçant en France.

Chaque situation est déclinée en trois étapes selon les principes de la démarche clinique :

- **Poser un diagnostic,**
- **Établir et mettre en œuvre une stratégie de prise en soins décidée avec la femme / le couple,**
- **Assurer la continuité de prise en soins.**

2. Dans chacune de ces situations, les sages-femmes mettent en œuvre des compétences génériques, qui sont organisées en **savoir, savoir-être et savoir-faire.** Elles sont décrites **dans la deuxième partie du référentiel.**

Afin d'alléger le texte et compte-tenu de la démographie de la profession, le féminin est utilisé préférentiellement à l'écriture inclusive et le terme "sage(s)-femme(s)" désigne les femmes comme les hommes exerçant cette profession.

1.

Référentiel professionnel et compétences des sages-femmes

1^{ère} partie
SITUATIONS CLINIQUES

La consultation prénatale

POSER UN DIAGNOSTIC



- Accueillir la femme et / ou le couple
- Inviter à exprimer le motif de consultation
- Constituer l'anamnèse en s'appuyant sur un entretien et le dossier médical
- Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la prise en soins de la grossesse
- Réaliser l'examen général et obstétrical et évaluer le bien-être fœtal
- S'appuyer sur les examens complémentaires disponibles
- Recueillir le consentement pour tous les examens nécessaires
- Donner le diagnostic et s'assurer du niveau de compréhension de la patiente

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRISE EN SOINS DÉCIDÉE AVEC LA PATIENTE



- Informer sur les différents dépistages
- Prescrire et/ou réaliser les examens complémentaires, dont l'échographie focalisée
- Prescrire les thérapeutiques nécessaires
- Délivrer les conseils adaptés à la situation
- Rédiger les certificats et documents administratifs
- Orienter vers la structure ou le(s) professionnel(s) approprié(s) pour un travail avec les réseaux
- Accompagner la femme/le couple dans la réflexion d'un projet de naissance

ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE



- Tracer et transmettre les données nécessaires
- Réévaluer et adapter la stratégie mise en place
- Planifier le suivi
- Proposer le bilan prénatal et l'EPP

Les entretiens prénatal et postnatal précoces

POSER UN DIAGNOSTIC



- Accueillir la femme individuellement ou en couple
- Annoncer le déroulement de l'entretien et ses objectifs
- Co construire un lien de confiance
- S'inscrire dans une démarche holistique
- Repérer leurs ressources / les besoins et les attentes / les vulnérabilités en utilisant des outils adaptés

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRISE EN SOINS DÉCIDÉE AVEC LA PATIENTE



- Favoriser l'élaboration d'un projet autour de la naissance et de la vie familiale
- Soutenir les compétences parentales et l'autonomie (empouvoirement)
- Échanger autour de la thématique en santé environnementale
- Adapter le suivi et la conduite à tenir à la singularité de la femme, du couple
- Dépister les risques des troubles de la relation parents-enfant(s) et orienter vers la structure ou le(s) professionnel(s) approprié(s) dans un travail avec les réseaux
- Envisager une conduite à tenir devant les situations de danger ou d'insécurité
- Informer de l'organisation du système de santé et l'offre de soin du territoire en périnatalité
- S'assurer du niveau de compréhension de la femme et/ou du couple
- Sécuriser l'état émotionnel de la femme et/ou du couple
- Contribuer à la réduction des risques en ante, per et post natal (alimentation, activité physique, toxiques) si non fait lors du bilan prénatal
- Proposer un second rendez-vous éventuellement seule

ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE



- Rédiger une synthèse de l'entretien validée par la femme, le couple avec les préconisations pour le suivi
- Identifier le référent du parcours de soins de la femme, du couple
- Favoriser l'adhésion de la femme/du couple pour un étayage pluridisciplinaire et éventuellement pour un parcours médico-psycho-social
- Orienter la patiente vers la structure et/ou le professionnel approprié

Les séances de préparation à la naissance, à la parentalité

POSER UN DIAGNOSTIC



- Identifier les demandes et les besoins d'informations des participants
- Tenir compte de l'Entretien Prénatal Précoce via la fiche de liaison
- Repérer les situations de vulnérabilités

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRISE EN SOINS DÉCIDÉE AVEC LA PATIENTE



- Organiser les séances en tenant compte du terme de la grossesse et des attentes du groupe
- Déterminer les informations essentielles à transmettre aux futurs parents en tenant compte de leurs besoins et de leurs attentes
- Préparer les futurs parents, à la naissance et à l'accueil de leur(s) enfant(s) en animant des séances interactives avec des outils éducatifs et d'accompagnement adaptés
- S'assurer du niveau de compréhension des participant(e)s
- Favoriser la coordination des professionnels autour et avec la femme enceinte, de l'anténatal au postnatal
- Réaliser des exercices corporels y compris périnéaux, de relaxation...
- Animer des ateliers de pratiques périnatales : allaitement, massage, portage

ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE



- Soutenir la parentalité en donnant des repères sur la construction des liens familiaux
- Réévaluer et adapter le diagnostic éducatif
- Présenter l'Entretien Post-Natal Précoce et les séances d'éducation à la santé post-natale

Le suivi mère-enfant

POSER UN DIAGNOSTIC



- Accueillir le couple mère-enfant, et le co-parent le cas échéant
- Proposer un débriefing du vécu maternel de l'accouchement
- Proposer au co-parent un débriefing de la naissance
- Réaliser l'anamnèse en tenant compte du dossier médical
- S'appuyer sur les examens complémentaires
- Pratiquer un examen clinique général de l'enfant, apprécier son évolution staturo-pondérale et son développement neuro-sensori-moteur, psycho-affectif et cognitif
- Expliquer et réaliser les tests de dépistage néonatal
- Pratiquer un examen général et gynéco-obstétrical de la mère
- Repérer les situations de vulnérabilités
- Repérer les dysfonctionnements des interactions familiales
- Évaluer la mise en place de l'allaitement maternel et/ou de l'alimentation artificielle
- Repérer le caractère d'urgence le cas échéant

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRISE EN SOINS DÉCIDÉE AVEC LA PATIENTE, POUR LA MÈRE, ET AVEC LE CO-PARENT, POUR L'ENFANT



- Instaurer un dialogue en identifiant les besoins
- Contribuer à la réduction des risques de la période néonatale (couchage, portage, risques liés au tabac, syndrome du bébé secoué, accident domestique...)
- Accompagner l'allaitement, l'alimentation artificielle et la diversification alimentaire de l'enfant
- Soutenir la parentalité en donnant des repères sur la construction des liens familiaux
- Déterminer la conduite à tenir devant des troubles périnéaux ou sphinctériens
- Réaliser les prescriptions nécessaires pour la mère, l'enfant et l'entourage
- Proposer et réaliser un entretien post-natal précoce et les séances d'éducation à la santé post-natale
- Prescrire, administrer les thérapeutiques de prévention : immunoglobulines anti-D, vaccinations

SUITE >>>

Le suivi mère-enfant (suite)

ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE



- Réévaluer la stratégie mise en place
- Organiser la continuité des soins dans ses dimensions médico-psycho-sociales
- Assurer cette continuité à domicile avec les transmissions et la coordination du suivi post-natal
- Renseigner le carnet de santé de l'enfant
- Réaliser la consultation post-natale et prévoir la reprise du suivi gynécologique
- Réaliser si besoin les séances de rééducation périnéale
- Repérer et signaler des violences intra familiales
- Transmettre, si besoin, une information préoccupante à la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes) ou, le cas échéant, effectuer un signalement aux autorités compétentes
- Orienter vers le professionnel approprié dans un travail avec les réseaux notamment pour les modalités de suivi de l'enfant ou en cas d'urgence
- Informer des démarches administratives obligatoires à la naissance

La consultation d'urgence en obstétrique et en gynécologie

POSER UN DIAGNOSTIC



- Accueillir la femme et/ou le couple
- Évaluer le caractère d'urgence et le degré de gravité
- Constituer l'anamnèse en s'appuyant sur un entretien et le dossier médical
- Réaliser l'examen clinique général, obstétrical ou gynécologique
- S'appuyer sur les examens complémentaires, y compris l'échographie focalisée

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRISE EN SOINS DÉCIDÉE AVEC LA PATIENTE



- Initier la prise en soins, prescrire et administrer les thérapeutiques adaptées
- Mobiliser les ressources nécessaires
- Coordonner une prise en soins pluridisciplinaire et opérationnelle
- Favoriser la sécurité émotionnelle de la femme et/ou du couple

ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE



- Orienter la patiente vers la structure et/ou le professionnel approprié
- Tracer, horodater et transmettre les données nécessaires
- Organiser le transfert si nécessaire
- S'assurer que la patiente et/ou la personne de confiance a compris la situation et la stratégie thérapeutique mise en place
- Planifier le suivi
- Réévaluer et adapter la stratégie mise en place

L'accouchement et le post-partum immédiat

POSER UN DIAGNOSTIC



- Accueillir la femme et/ou le couple
- Constituer l'anamnèse en s'appuyant sur un entretien et le dossier médical
- Réaliser un examen clinique général et obstétrical et mesurer le bien-être fœtal
- Évaluer l'entrée en travail et le pronostic obstétrical
- S'appuyer sur les examens complémentaires
- Évaluer le caractère d'urgence
- Favoriser la mise en place du projet de naissance
- Sécuriser l'état émotionnel de la femme et du couple
- Identifier une éventuelle pathologie et prendre les mesures appropriées
- Évaluer l'inconfort et utiliser des méthodes pharmacologiques, ou non, pour gérer les sensations douloureuses

SUITE >>>

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRISE EN SOINS DÉCIDIÉE AVEC LA PATIENTE



- Soutenir les processus physiologiques de l'accouchement
- Assurer la surveillance médicale de la mère et du fœtus
- Adapter la prise en soins au regard de l'évolution du travail et de la santé maternelle et fœtale
- Prescrire et administrer les thérapeutiques adaptées
- Tracer la prise en soins de manière précise et horodatée en priorité sur le partogramme
- Réaliser l'accouchement physiologique quelle que soit la présentation pour une grossesse simple ou multiple
- Réaliser la délivrance physiologique, la délivrance artificielle et la révision utérine, le cas échéant
- Mobiliser les ressources nécessaires et coopérer avec les autres professionnels
- Prévenir et initier la prise en soins en cas de complications
- Accueillir le nouveau-né en évaluant l'adaptation à la vie extra-utérine y compris s'il est porteur d'une pathologie
- Évaluer les lésions périnéales et pratiquer les sutures
- Soutenir la parentalité en donnant des repères sur la construction des liens familiaux
- Favoriser la mise en place de l'allaitement maternel
- S'assurer du niveau de compréhension de la femme et/ou du couple

ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE



- Réévaluer la stratégie mise en place
- Effectuer le premier examen clinique du nouveau-né
- Tracer et transmettre les données nécessaires y compris le certificat de naissance pour la déclaration
- Organiser voire co-organiser le transfert du nouveau-né et de la mère vers la structure appropriée en tenant compte du lien mère-enfant, ou vers le domicile

L'hémorragie du post-partum immédiat

POSER UN DIAGNOSTIC



- Identifier la gravité de l'hémorragie
- Respecter les recommandations d'hémovigilance
- Réaliser un examen clinique général et obstétrical de la mère, et un examen du placenta

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRISE EN SOINS DÉCIDÉE AVEC LA PATIENTE



- Alerter et initier la prise en soins y compris la délivrance artificielle et/ou la révision utérine
- Assurer la surveillance hémodynamique
- Mobiliser les ressources nécessaires dont l'équipe d'anesthésie-réanimation
- Contribuer à une prise en soins pluridisciplinaire et opérationnelle
- Tracer la prise en soins de manière précise et horodatée
- Sécuriser l'état émotionnel de la femme et/ou du couple

ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE



- Réévaluer la stratégie mise en place
- Assurer la coordination de la prise en soins ainsi que la sécurité du nouveau-né
- Organiser le transfert de la patiente vers une unité de soins si nécessaire
- Transmettre les données
- S'assurer que la patiente et/ou la personne de confiance a compris la situation
- Participer en équipe pluridisciplinaire au débriefing de la situation à risque

La réanimation néo-natale

POSER UN DIAGNOSTIC



- Identifier les éléments importants du contexte pour évaluer la nécessité d'une réanimation
- Examiner le nouveau-né
- Évaluer l'adaptation à la vie extra-utérine

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRISE EN SOINS DÉCIDÉE AVEC LA PATIENTE



- Alerter et mobiliser les ressources nécessaires
- Initier et réaliser les gestes de réanimation cardio-respiratoire, dont l'intubation, la prescription et l'administration de thérapeutiques
- Coopérer avec d'autres professionnels de santé
- Mettre en œuvre une surveillance adaptée

ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE



- Réévaluer et adapter la stratégie mise en place
- Tracer et transmettre les données nécessaires
- Informer le couple et son entourage en temps réel et s'assurer du niveau de compréhension
- S'assurer de la sécurité émotionnelle des parents
- Organiser le transfert du nouveau-né vers une structure appropriée et soutenir la parentalité en donnant des repères sur la construction des liens familiaux

La consultation gynécologique

POSER UN DIAGNOSTIC



- Accueillir l'adolescent.e, la femme, le couple
- Inviter à exprimer le motif de consultation et ses attentes
- Constituer l'anamnèse en s'appuyant sur un entretien et le dossier médical
- Recueillir le consentement pour tous les examens nécessaires
- Réaliser l'examen général et gynécologique selon le contexte
- Dépister les vulnérabilités et les situations à risque

ÉTABLIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRISE EN SOINS DÉCIDIÉE AVEC LA PATIENTE



- Identifier les besoins en instaurant un dialogue autour de la santé sexuelle
- Délivrer les conseils et informations à partir des connaissances de l'adolescent, de la femme et du couple afin d'éclairer leur choix
- Mettre en œuvre le dispositif d'anonymisation si besoin
- Prescrire et/ou réaliser les examens complémentaires, dont l'échographie focalisée
- Prescrire le ou les contraceptifs choisis, expliquer leurs modes d'action et informer des ressources disponibles en cas de défaillance contraceptive
- Réaliser la pose/retrait des dispositifs contraceptifs
- Prescrire et réaliser les examens de dépistage des cancers gynécologiques et des IST, y compris au(x) partenaire(s)
- Prescrire et administrer, y compris au(x) partenaire(s), si asymptomatique(s), les thérapeutiques préventives et curatives adéquates
- Orienter vers la structure ou le(s) professionnel(s) approprié(s) dans un travail avec les réseaux
- S'assurer du niveau de compréhension de l'adolescent.e, de la femme, du couple

ASSURER LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE



- Tracer et transmettre les données nécessaires

L'interruption Volontaire de Grossesse

POSER UN DIAGNOSTIC



- Accueillir la femme et la personne qui l'accompagne, le cas échéant
- Accueillir la décision de la patiente à interrompre sa grossesse
- Informer la femme du cadre légal de la procédure d'IVG
- Informer la femme de son libre choix quant à la procédure médicale de l'IVG, l'environnement et les modalités de gestion de la douleur
- S'assurer du niveau de compréhension de la femme
- Dépister les vulnérabilités et repérer les situations à risque de fragilisation de la santé sexuelle
- Sécuriser l'état émotionnel de la femme
- S'appuyer sur les examens complémentaires, y compris l'échographie focalisée pour la datation et la localisation de la grossesse
- Délivrer les documents obligatoires
- Planifier les rendez-vous pré et post-IVG nécessaires

IVG médicamenteuse

- Prescrire et administrer les thérapeutiques abortives et antalgiques
- Planifier l'administration des thérapeutiques et/ou l'hospitalisation de jour
- Pour l'IVG à domicile : informer sur les ressources disponibles à contacter en cas de difficultés et/ou d'urgence + s'assurer de la sécurité sanitaire et émotionnelle de la femme

IVG instrumentale – phase expérimentale* –

- Planifier les rendez-vous pré et per-opératoire
- Prescrire les thérapeutiques abortives, de préparation cervicale et de prémédication à l'anesthésie locale
- Utiliser des méthodes pharmacologiques ou non pour aider la femme à gérer la douleur
- Mobiliser les ressources nécessaires et coopérer avec les autres professionnels
- Utiliser les instruments, réaliser les gestes techniques selon l'âge gestationnel, contrôler visuellement le produit d'aspiration et vérifier la vacuité utérine
- Alerter et initier la prise en soins en cas de complications
- Valider le retour à domicile

* La fin de l'expérimentation est prévue pour décembre 2023.

SUITE >>>

L'interruption Volontaire de Grossesse (suite)

SUIVE >>>

ÉTABLIR ET
METTRE EN
ŒUVRE UNE
STRATÉGIE
DE PRISE EN
SOINS DÉCIDÉE
AVEC LA
PATIENTE



- S'assurer de l'absence de complications
- Informer, prescrire et réaliser les dépistages des infections sexuellement transmissibles
- Prescrire, administrer les thérapeutiques de prévention : immunoglobulines anti-D, vaccinations
- Délivrer les conseils adaptés à la situation

ASSURER LA
CONTINUITÉ
DE LA PRISE
EN CHARGE



- Planifier la consultation de contrôle post-IVG, le suivi gynécologique et contraceptif
- Réévaluer la stratégie mise en place
- Orienter vers les structures ou les professionnels notamment en cas d'urgence, d'échec ou toutes situations pathologiques
- Tracer et transmettre les données nécessaires
- Signaler à l'autorité sanitaire et /ou aux réseaux périnataux les situations de délit d'entrave d'accès à l'IVG

2.

Référentiel professionnel et compétences des sages-femmes

2^{ème} partie
COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES

Introduction

Après l'exposé de dix situations cliniques représentatives mais non exhaustives de la profession de sage-femme, ce deuxième chapitre du référentiel professionnel présente les compétences nécessaires à l'**exercice de son art** quel que soit le lieu de pratique. Pour l'accomplir, la sage-femme mobilise des compétences dans les domaines suivants :

1. Soins en maïeutique
2. Prévention et éducation à la santé
3. Coordination et travail en interdisciplinarité
4. Enseignement
5. Recherche et amélioration des pratiques
6. Éthique et déontologie

Les compétences sont, dans ce chapitre, déclinées en savoir, savoir-faire et savoir-être. Elles viennent en soutien de l'expertise médico-psycho-sociale de la sage-femme et sont garantes d'une dynamique d'amélioration de la qualité des soins et de la collaboration pluri-professionnelle pour la santé des femmes, des enfants et des familles.

En développant et maintenant ses compétences,
en participant à la recherche et à sa diffusion,
la sage-femme contribue à la promotion de la maïeutique.

Soins en maïeutique

Savoir

Connaissances solides dans divers domaines de la médecine et de la maïeutique

Promotion de la santé de la famille

Santé publique, environnementale, hygiène

Psychologie, communication et relation de soin

Histoire et évolution de la profession de sage-femme

Évolution du système de soins, de la santé numérique

Développement Professionnel Continu, Certification Périodique

Formation continue

Veille scientifique et professionnelle

Principes et outils de la démarche qualité des soins et gestion des risques

Savoir-faire

Décider et réaliser des actions adaptées au soutien, au **maintien et/ou à la restauration des processus physiologiques et psychiques de la maternité** allant de l'ante-conceptionnel au post-partum

Décider et réaliser des actions adaptées à la **prise en soins de la santé sexuelle et génésique** de la ménarche jusqu'à l'après ménopause

Dépister et participer à la **prise en soins des femmes et de leurs enfants** en situation de vulnérabilité, handicap, addictions, violences

Assurer la **continuité des soins**

Consulter et/ou participer aux **veilles sanitaires**

Maintenir et promouvoir la **sécurité des soins et de l'hygiène**

Utiliser les **moyens de communication adaptés** à la patiente et à son entourage

S'approprier les objectifs de **santé publique**

S'appuyer sur la **recherche en maïeutique, entre autres**

Maintenir à jour ses connaissances par tous les moyens à sa disposition (revues, conférences, ...)

Adapter ses pratiques aux évolutions des politiques de santé et des recommandations pour la pratique clinique

Intégrer les principes de l'**Evidence Based Midwifery** à sa pratique

Intégrer les innovations technologiques et participer au développement de la **e.santé**

Évaluer ses pratiques dans un but de l'amélioration de la **qualité des soins**

Savoir-être

Faire preuve d'autonomie dans l'exercice

Assumer la responsabilité de ses propres décisions et actions

Protéger l'intimité et la sécurité émotionnelle des femmes, des enfants et des familles

Assurer une communication avec les femmes, les enfants et leurs familles

Respecter la sensibilité culturelle des femmes, des enfants, des familles et des communautés

Partager ses connaissances avec les différents acteurs de santé

S'inscrire dans une démarche de formation et de Développement Professionnel Continu

Connaître ses propres limites et les respecter

Adopter pour soi-même des comportements favorisant une bonne santé

Prévention et éducation à la santé

Savoir-faire

Participer à des **campagnes de dépistages**

Développer des **projets de santé publique**

Participer au fonctionnement des **réseaux**

Participer aux **recueils d'informations** en santé publique

Évaluer une situation dans sa globalité et en assurer le **suivi**

S'appuyer sur les **ressources locales et territoriales**

Utiliser des techniques de communication adaptées à la **prévention** et à l'**éducation**

Mettre en œuvre une **relation didactique adaptée** aux femmes, aux enfants, et aux familles

Planifier un **programme éducatif**

Animer des **séances éducatives et d'informations** relatives à la santé

Fournir des **informations pertinentes, précises, adaptées** et des ressources éducatives

Vulgariser et diffuser l'**information**

Valoriser les **expériences positives** en santé des individus et dans la communauté

S'appuyer sur l'**e-santé**

Savoir-être

S'inscrire dans le programme territorial de santé

S'engager pour la promotion et la prévention de la santé des femmes, des enfants et de la famille

Encourager les femmes, les enfants et les familles à être responsables de leur propre santé

Adopter une attitude d'accueil et d'accompagnement, avec une approche psychologique personnalisée

S'impliquer avec les différents réseaux

Accepter les choix de la femme, du couple, de l'adolescent.e

Savoir

Recommandations nationales et internationales de **promotion et de prévention en santé**

Programmes nationaux de **prévention et de promotion à la santé**

Inégalités sociales et territoriales de santé

Problématique de la **littératie en santé**

Réseaux du **secteur sanitaire et social**

Principes théoriques de l'**éducation en santé**

Concept d'**empouvoirement**

Méthodes d'entretien et techniques actives d'**animation d'un groupe**

Représentations de la santé et l'**approche culturelle** en santé

Concepts de maternité, parentalité, de soins centrés sur l'enfant et la famille

Démarche de **projet éducatif** en santé, autodétermination

Coordination et travail en interdisciplinarité

Savoir

Législation professionnelle et des domaines de la santé

Réglementation en matière de **vigilances**

Economie de la santé

Procédures et protocoles

Gestion de la **qualité-sécurité** des soins

Politiques de santé en périnatalité

Organisation des **réseaux de santé**

Instances pluridisciplinaires administratives

Compétences des professionnels de santé et du domaine psycho-social

Ressources existantes du territoire

Savoir-faire

Coordonner les **parcours de soins** autour de la femme, l'enfant et l'entourage

Réguler le **rapport au temps** et **structurer ses priorités**

Répondre à l'**urgence**

Composer avec l'**incertitude** et l'**inéluçtable** inhérent à son activité

Organiser et gérer dans son environnement professionnel, les ressources humaines, logistiques, financières et administratives

Organiser la **continuité d'une prise en soins**

Organiser les ressources humaines en fonction des compétences de chaque corps de métier

Gérer les **ressources matérielles** et l'**occupation des locaux**

Prévenir la survenue des **risques professionnels**

Superviser, déléguer et **responsabiliser**

Promouvoir la **transparence, la confiance, les échanges** en équipes

Mettre en œuvre les techniques de **communication orale et écrite adaptées**

Participer aux **réunions pluridisciplinaires**

Développer les **interactions** au sein du réseau ville-hôpital

Favoriser le développement des **parcours de santé**

Créer et utiliser les **outils de liaison**

Savoir-être

Etre vecteur d'**allègement des contraintes professionnelles**

Collaborer activement avec les professionnels en **respectant les compétences de chacun et en préservant leur indépendance professionnelle**

Pérenniser les **liens avec les partenaires**

Adopter un **comportement réflexif** sur sa pratique professionnelle

Apporter son **expertise**

S'engager dans la **prise en soins holistique** de la femme, de l'enfant et de la famille

Maîtriser sa **communication orale et écrite**

Faire preuve d'**assertivité, de créativité, d'adaptabilité**

Enseignement

Savoir-faire

Mettre en place une **relation pédagogique**

Choisir et préparer des **supports didactiques**

Mettre en œuvre les **techniques d'animation de groupe**

Adapter les **méthodes de formations** aux situations et aux publics

Assurer la **supervision clinique**

Expliciter des savoirs dans **différents contextes d'apprentissage**

Créer des **situations d'apprentissage** favorisant l'intégration des connaissances

Développer un **enseignement accessible** selon le niveau de formation

Utiliser les **outils d'évaluation**

Évaluer les acquis et **participer** à des jurys

Savoir-être

Soutenir les **étudiants et les professionnels** dans leurs apprentissages

Favoriser une **relation d'apprentissage et la réflexivité**

Accepter de **se remettre en question**

Collaborer avec les différentes structures de formations

Poursuivre sa propre formation et s'auto-évaluer

Recherche et amélioration des pratiques

Savoir

Lecture critique d'articles

Méthodologie de recherche bibliographique

Sources documentaires

Anglais scientifique et médical

Démarches, principes et outils méthodologiques de recherche

Méthodes d'évaluation des pratiques professionnelles

Concepts épidémiologiques relatifs à la santé

Evidence Based Midwifery, recherche en sciences maïeutiques

Réglementation encadrant la recherche

Rédaction et diffusion des travaux de recherche

Outils informatiques

Savoir-faire

Participer à l'évaluation des pratiques professionnelles

Créer et/ou consolider des groupes de recherche interprofessionnels

Cibler la recherche documentaire

Évaluer la qualité des publications

Réaliser une veille documentaire

Maîtriser l'anglais scientifique et médical

Participer à des activités de recherche

Conceptualiser et mettre en œuvre des actions de recherche

Appliquer la réglementation encadrant la recherche pour la protection de la personne et des données personnelles

Contribuer à la diffusion et à la vulgarisation des travaux de recherche

Participer à des jurys, à des comités scientifiques

Apporter son expertise aux travaux de fin d'études

Utiliser les outils informatiques

Savoir-être

Faire preuve de curiosité intellectuelle, de rigueur et d'intégrité

Se questionner à propos de sa pratique

Promouvoir la démarche scientifique

Manifester de la créativité et de l'innovation

Éthique et déontologie

Savoir-faire

Mettre en œuvre les techniques de communication orale et écrite

Apporter son expertise dans des projets de santé, dans des groupes de réflexion pluridisciplinaires

Travailler en partenariat avec les autres professionnels de santé à l'évolution de l'organisation de l'offre de soins

Développer l'amélioration des bonnes pratiques

Réfléchir au développement de la profession

Publier des connaissances professionnelles et scientifiques

Informier et pratiquer dans le respect des choix des patients

Éclairer les usagers dans leur recherche d'informations

Respecter la législation, la réglementation et la déontologie, notamment le droit des femmes, des enfants et des familles

Appliquer les recommandations en lien avec les avancées scientifiques

Contribuer aux activités des organisations professionnelles

Partager les connaissances en pratique sage-femme

Participer aux instances de réflexion éthique

Développer une réflexion éthique, dans sa pratique clinique, en tenant compte du contexte sociétal

Diffuser les compétences des sages-femmes

Savoir

Politiques de santé régionale et nationale en périnatalité, en santé sexuelle et reproductive

Différents modes d'exercice professionnel

Représentations professionnelles et des usagers

Référentiel professionnel et compétences

Techniques de plaidoyer et de communication

Législation, réglementation professionnelle

Code santé publique, code déontologie

Système de santé

Économie de la santé et droit des patients

Réglementation en vigueur sur la protection de la personne et des données personnelles

Concepts en éthique

Principes de la décision éclairée

Psychologie appliquée à la santé des femmes, des enfants et des familles

Savoir-être

S'investir dans les instances et/ou les associations professionnelles

Faire preuve de probité, d'assertivité et de confraternité

Respecter l'altérité


Garder un esprit novateur

Soutenir les femmes, les enfants et leurs familles dans leurs prises de décision

Favoriser l'expression des nouvelles demandes des femmes, des enfants et des couples

Agir avec bienveillance et user de bientraitance

Garder une dynamique de réflexion éthique, développer un regard critique



Liste des
participantes,
groupe de travail,
groupe de lecture

Bibliographie

Annexes



Participant

Les sociétés savantes et associations professionnelles suivantes ont contribué à l'élaboration des fiches :

ANSFO : Association Nationale des Sages-Femmes Orthogénistes

ANSFC : Association Nationale des Sages-femmes Coordinatrices

ANSFL : Association Nationale des Sages-Femmes Libérales

ANSFT : Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales

APSF : Association Professionnelle de Sages-Femmes

CNEMa : Conférence Nationale des Enseignants de Maïeutique

CNP-M : Conseil National Professionnel de Maïeutique

CNOSF : Conseil National de l'Ordre des Sages-Femmes

CNSF : Collège National des Sages-Femmes de France

ONSSF : Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes

Groupe de travail

BERNON Marie-Astrid, Sage-Femme, Coordinatrice des projets en CeGIDD et CPEF au Conseil Départemental de l'Essonne, Membre de l'ANSFO

CARDOSO Emmanuelle, Sage-Femme Enseignante, Amiens, Docteur en Philosophie, Membre de la CNEMa

FERRER Manuel, Sage-Femme Enseignant, Nîmes, Département Universitaire de Maïeutique, Trésorier de l'ANSFC

LEYMARIE Marie-Christine, Sage-Femme, Directrice de l'École de Sages-Femmes du CHU de Clermont-Ferrand, Membre de la CNEMa

MOULINIER Cécile, Sage-Femme, Docteur en Psychologie, Vice-Présidente adjointe du CNOSF

PAYSANT Sabine, Sage-Femme Coordinatrice et Clinicienne, Le Cateau-Cambrésis, Trésorière adjointe du CNSF, Administratrice de l'ANSFC, Présidente du CNP-M

POISSON Claire, Sage-Femme, Responsable de Circonscription en PMI SSD, Société Marcé Francophone, Membre de l'ANSFL

POLZIN Karine, Sage-Femme Coordinatrice, Libourne, Administratrice de l'ANSFC, Trésorière du CNP-M

RICROS Delphine, Sage-Femme Enseignante, Bordeaux, Membre de la CNEMa

RIQUET Sébastien, Sage-Femme Enseignant, Marseille, Docteur en Santé Publique, École Universitaire de Maïeutique, UFR SMPM, Aix-Marseille Université, Membre de la CNEMa et du CNSF

Groupe de lecture

DERRENDINGER Isabelle, Directrice de l'École de Sages-Femmes du CHU de Nantes, Présidente du CNOSF

DUMORTIER Camille, Sage-Femme, CHRU Nancy, Présidente de l'ONSSF

LECOINTE-JOLLY Veronique, Directrice du Site d'Enseignement de Montpellier, Département Universitaire de Maïeutique - UM, Présidente de la CNEMa

SAUVEGRAIN Priscille, Sage-Femme Clinicienne, Docteur en Sociologie, MCU - Département de Maïeutique, Paris Sorbonne, Membre du CNSF



Bibliographie

Suivi et orientation des femmes enceintes en fonction des situations à risque identifiées [Internet].

Haute Autorité de Santé. 2016 [cité 15 mars 2022]. Disponible sur :

https://www.has-sante.fr/jcms/c_547976/fr/suivi-et-orientation-des-femmes-enceintes-en-fonction-des-situations-a-risque-identifiees

Collectif des Associations et Syndicats de Sages-Femmes.

Référentiel métier et compétences des sages-femmes [Internet]. 2010 [cité 15 mars 2022]. Disponible sur :

<https://www.ordre-sages-femmes.fr/wp-content/uploads/2015/10/REFERENTIEL-SAGES-FEMMES-2010.pdf>

Préparation à la Naissance et à la Parentalité - Recommandations professionnelles [Internet].

Haute Autorité de Santé. 2005 [cité 15 mars 2022]. Disponible sur :

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/preparation_naissance_recos.pdf

Conseil canadien des ordres des sages-femmes. Compétences canadiennes pour les sages-femmes [Internet].

2020 [cité 10 mars 2022]. Disponible sur :

https://cmrc-ccosf.ca/sites/default/files/pdf/CMRC%20Compétencies%20Dec%202020%20FINAL_3-f_Jan%202022.pdf

Ordonnance no 2021-961 du 19 juillet 2021 relative à la certification périodique de certains professionnels de santé [Internet].

[cité 10 mars 2022]. Disponible sur :

<https://www.fhf.fr/content/download/198776/1671667/version/1/file/Ordonnance+n%C2%B02021-961+certification+p%C3%A9riodique.pdf>

Référentiels métiers et compétences : médecins généralistes, sages-femmes et gynécologues-obstétriciens.

Paris : Berger-Levrault; 2010. (Le point sur).

HAS. E-santé [Internet]. Haute Autorité de Santé. 2016 [cité 9 mars 2022].

Disponible sur : https://www.has-sante.fr/jcms/c_2056029/fr/e-sante

Article L4151-1 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. [cité 15 mars 2022].

Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000031930152/

Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme [Internet]. International Confederation of Midwives ;

Disponible sur : <https://www.internationalmidwives.org/>

Publisher : International Confederation of Midwives

Ministère des Solidarités et de la Santé.

Rapport de la commission des 1 000 premiers jours. Septembre 2020.

<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-1000-premiers-jours.pdf>



Annexes

Les 10 thèmes du standard professionnel dans les maisons de naissance

Modèle de soins bio-psycho-social

Égalité, diversité et inclusion sociale

Travailler au-delà des frontières professionnelles et physiques

Parcours de soins des femmes

Effectif et charge de travail

Connaissances, compétences et formation

Environnement et installations

Autonomie et responsabilité

Leadership

Gouvernance clinique

RÉF. COMPÉTENCES SOFT SKILLS



Annexes

LIEUX D'EXERCICE – SPÉCIFICITÉS

1. Lieux d'exercice

- Agences Régionales de Santé – ARS –
- Cabinets libéraux (*)
- Centres Hospitaliers Privés et Publics
- Centres de Santé Sexuelle – CSS –
- Communautés Professionnelles Territoriales de Santé – CPTS –
- Domiciles des Patientes et des Familles
- Entreprises privées – Laboratoires pharmaceutiques, Assurances ... –
- Haute Autorité de Santé – HAS –
- Instituts Nationaux – INSERM, INED, INSEE ... –
- Maisons de Naissance (*)
- Maisons de Santé (*)
- Ministères
- Organisations Non Gouvernementales – ONG –
- Protection Maternelle et Infantile – PMI – (*)
- Réseaux Périnataux
- Universités – École et Département de Maïeutique –

(*) Visites aux domiciles des patientes et des familles

2. Spécificités

Compétences développées à l'issu d'une formation certifiante universitaire ou non

2.1. SPÉCIFICITÉS CLINIQUES

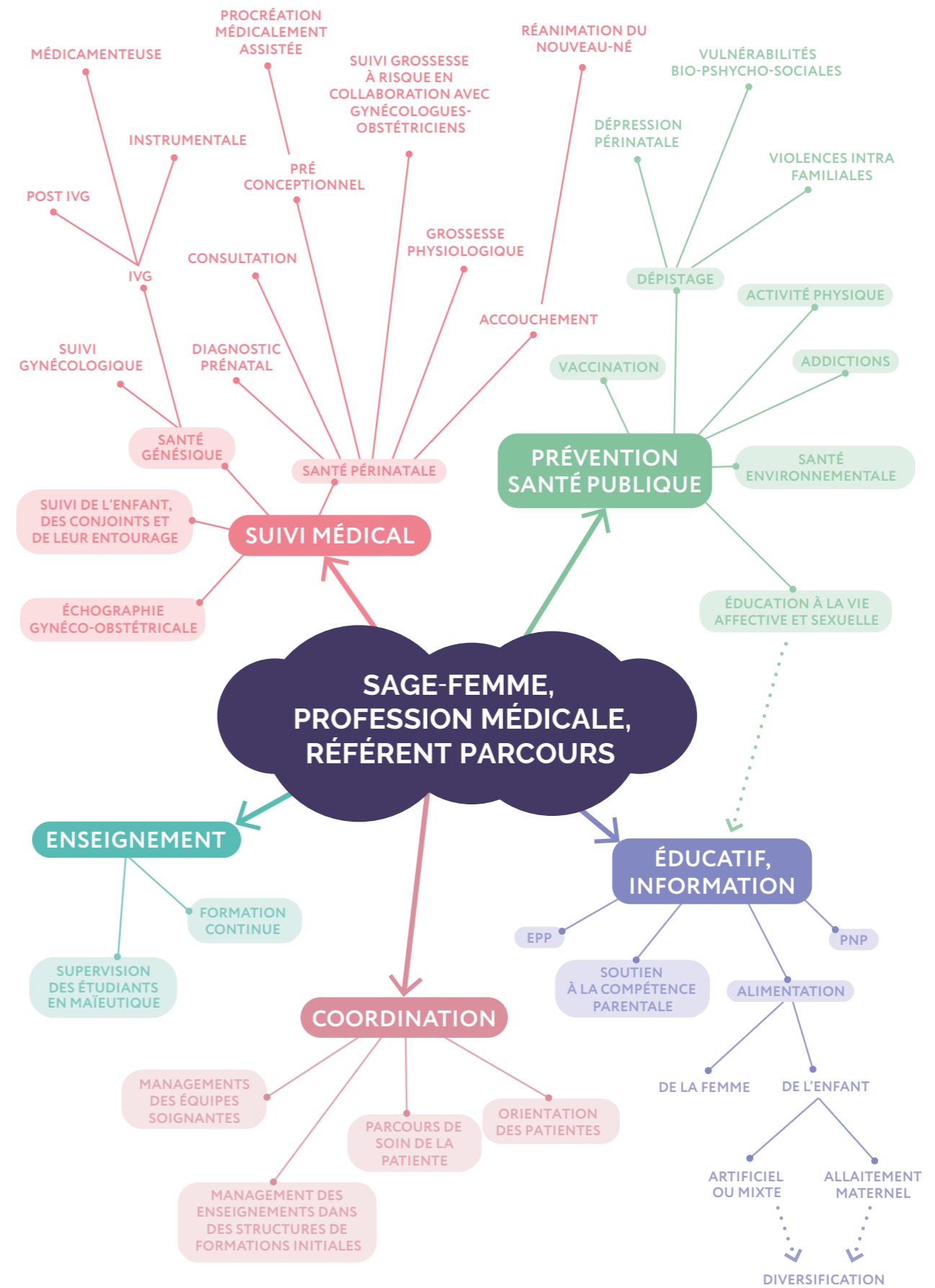
- Acupuncture Obstétricale
- Addictologie
- Contraception et Gynécologie
- Conseil conjugal
- Droit, Expertise judiciaire
- Échographie Obstétricale et Gynécologique
- Éthique et Déontologie
- Homéopathie
- Hypnose médicale
- Lactation Humaine et Allaitement
- Lutte contre les Violences faites aux Femmes
- Mécanique et Techniques Obstétricales
- Médecine Fœtale
- Nutrition et Diététique
- Ostéopathie
- Pédagogie médicale
- Pédiatrie de Maternité
- Périnatalité
- Phytothérapie et Aromathérapie
- Procréation Médicalement Assistée
- Prise en Charge des Nouveau-Nés
- Psycho-Périnatalité
- Rééducation Périnéale
- Sexologie
- Sophrologie
- Suivi des Grossesses à Risque
- Tabacologie et Aide au Sevrage tabagique

2.2. SPÉCIFICITÉS MANAGÉRIALES

- **DE PROXIMITÉ OU D'UN RÉSEAU DE PÉRINATALITÉ**
 - Sage-femme Coordinatrice
- **DE PROXIMITÉ ET/OU STRATÉGIQUE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ**
 - Sage-femme Coordinatrice
 - Coordonnateur en Maïeutique
- **DIRECTION D'UN CSS, DE MICRO-CRÈCHE, DE CRÈCHE (- DE 20 ENFANTS), DE GRANDE CRÈCHE, DE POUPONNIÈRE**

2.3. SPÉCIFICITÉS EN ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- **MAÎTRE DE STAGE**
 - Clinicienne
- **CHARGÉE DE COURS**
 - Clinicienne
 - Titulaire d'un DU de spécificité
- **ENSEIGNANTE EN MAÏEUTIQUE**
 - Titulaire d'un Master
- **MAÎTRE DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS – MCU – ET PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ – PU –**
 - Titulaire d'un Doctorat





ÉDITION 2023